Communiqué de presse
Berne, le 7 mars 2017

ICTswitzerland soutient les deux nouvelles motions Noser et Dobler

Renforcer l'attrait de la Suisse pour la recherche et de l'investissement

L'actuel président d'ICTswitzerland, Ruedi Noser, Conseiller aux Etats, ainsi que le président désigné d'ICTswitzerland, Marcel Dobler, Conseiller national, ont déposé aujourd'hui deux motions. Ruedi Noser demande l'introduction d'un visa pour start-up, destiné aux étrangers qui créent une entreprise en Suisse et veulent y travailler. Quant à Marcel Dobler, il s'engage pour que les étrangers au bénéfice de masters et de doctorats recherchés, issus des universités cantonales et de l'EPFL/EPFZ, puissent travailler en Suisse sans trop de complications administratives. L'association faîtière ICTswitzerland soutient ces deux motions, car elles renforcent l'attrait international de la Suisse comme site de recherche et d'investissement et permettraient d'exploiter une main-d'œuvre hautement qualifiée.

Avec ses excellentes universités et hautes écoles, une collaboration bien établie entre les instituts de recherche et l'industrie et ses conditions-cadres politiques, la Suisse présente un fort attrait comme site de recherche et d'investissement. Cependant, le contingentement des permis de travail pour les ressortissants de pays tiers empêche des personnes innovantes et des experts hautement qualifiés d'accéder au marché suisse pour y créer et développer des start-up. Cela concerne en particulier l'économie numérique, dont le potentiel de développement demeure encore très important en Suisse par rapport à des pays comme les Etats-Unis, l'Inde, Israël ou encore la Chine.

Dans sa motion, le Conseiller aux Etats Ruedi Noser demande au Conseil fédéral d'introduire une nouvelle catégorie de permis de travail pour les étrangers désireux de créer une entreprise ou d'investir dans une entreprise en cours de création en Suisse. Il s'agit, à travers une procédure d'agrément sans complications administratives et des conditions d'agrément aussi simples que possible, de créer des incitations afin d'attirer des esprits innovants dans notre pays. Disposer d'un business plan valable et d'un accès à suffisamment de capital-risque constituent des exigences minimales envisageables à cet égard. Il est prévu que le premier permis délivré soit valable pour une période limitée (p. ex. deux ans), sa prolongation étant étroitement liée à l'activité et au succès (ou aux perspectives de succès) de l'entreprise. Par ailleurs, les personnes qui bénéficieraient d'un tel visa pour start-up grâce à une procédure simplifiée n'auraient pas droit aux prestations sociales.

La motion du Conseiller national Marcel Dobler demande au Conseil fédéral, dans le cadre de l'ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative, de mettre en place les conditions permettant aux titulaires de masters et de doctorats étrangers, formés dans les universités et hautes écoles suisses dans des domaines qui souffrent d'un manque avéré de main-d'œuvre qualifiée, de rester en Suisse sans trop de complications administratives. Il s'agit d'éviter que des jeunes spécialistes venus de pays tiers, dont la formation en Suisse a coûté cher, quittent le pays faute de pouvoir y être embauchés directement à la fin de leurs études, simplement parce que les contingents sont épuisés.

ICTswitzerland | Aarbergergasse 30 | CH-3011 Berne | Tél. +41 31 311 62 45
office@ictswitzerland.ch | ictswitzerland.ch

Renseignements complémentaires:

Ruedi Noser, Conseiller aux Etats
Tél. +41 79 500 70 44 | ruedi@noser.com

Marcel Dobler, Conseiller national
Tél. +41 78 648 48 26 | marcel.dobler@parl.ch

Andreas Kaelin, directeur ICTswitzerland
Tél. +41 31 311 62 45 | andreas.kaelin@ictswitzerland.ch

A propos d'ICTswitzerland
ICTswitzerland est l'organisation faîtière des associations et des entreprises d'usagers et de prestataires dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Elle a pour tâche de représenter l'économie TIC auprès du grand public, d'encourager la promotion et le développement sectoriels, de consolider le positionnement leader de la Suisse en termes de recherche et de développement ainsi que d'assurer la relève de spécialistes TIC qualifiés. La filière professionnelle des TIC, sixième par ordre d'importance, emploie près de 210 800 personnes. Avec une création de valeur brute de CHF 28 milliards (2014), le secteur TIC se classe au sixième rang de l'économie helvétique.
http://ictswitzerland.ch